

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

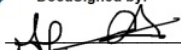
La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

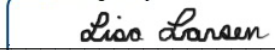
La direction a préparé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2017, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été audités par Marciel Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.

DocuSigned by:

CC2F72CA5D9A4F8... Glenn O'Farrell
Président et chef de la direction

DocuSigned by:

62FA2A28FD56464... Lisa Larsen, CPA, CA
Directrice principale des services financiers, juridiques et administratifs

Toronto (Ontario)
Le 16 juin 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Marcil Lavallée

OTTAWA

400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387

F 613 745-9584

BHD / IAPA

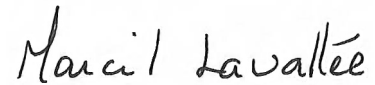
Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Marcil-Lavallee.ca

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

A handwritten signature in black ink that reads "Marcil Lavallée". The signature is written in a cursive, flowing style.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 16 juin 2017

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2017

4

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	6 301 711 \$	8 100 698 \$
Débiteurs (note 4)	2 458 310	2 707 384
Frais payés d'avance	1 049 600	1 063 080
	9 809 621	11 871 162
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	3 486 866	3 853 117
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	15 508 462	17 941 907
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	19 557 126	20 241 936
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	2 232 286	1 326 200
IMMOBILISATIONS (note 9)	8 535 918	9 179 376
	49 320 658	52 542 536
	59 130 279 \$	64 413 698 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2017

5

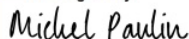
	2017	2016
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	5 280 554 \$	7 325 272 \$
Apports reportés (note 11)	1 178 978	2 142 482
	6 459 532	9 467 754
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	2 214 700	2 011 500
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	16 007 540	18 118 630
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	19 557 126	20 241 936
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	9 833 192	10 183 651
	47 612 558	50 555 717
	54 072 090	60 023 471
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	323 400
Non affecté	3 539 181	2 547 819
	5 058 189	4 390 227
	59 130 279 \$	64 413 698 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente du Conseil

DocuSigned by:



56713212BFE5421

Président du Comité de finances et vérification

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

6

	2017	2016
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	16 805 450 \$	14 887 026 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	1 058 698	688 091
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	3 251 838	3 274 337
Autres produits (note 18)	3 107 333	3 699 154
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	6 578 952	6 900 055
- Programmation maison (note 13)	10 147 202	8 776 155
- Immobilisations (note 14)	2 809 779	2 656 653
	43 759 252	40 881 471
CHARGES		
Programmation et émissions	9 849 393	10 456 090
Production et technologie	5 816 382	4 898 444
Administration	7 908 988	6 638 570
Radiation d'immobilisations	409 101	-
Amortissement des droits de diffusion	6 578 952	6 900 055
Amortissement de la programmation maison	10 147 202	8 776 155
Amortissement des immobilisations	2 809 779	2 656 653
Avantages sociaux futurs	274 379	454 764
	43 794 176	40 780 731
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	(34 924)	100 740
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	702 886	10 400
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	667 962 \$	111 140 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

7

	Affectations internes (note 5)			2017 Total	2016 Total
	Fonds TFO	Fonds de pension	Non affecté		
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	323 400 \$	2 547 819 \$	4 390 227 \$	4 279 087 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	667 962	667 962	111 140
Affectation - fonds de pension	-	(323 400)	323 400	-	-
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	- \$	3 539 181 \$	5 058 189 \$	4 390 227 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

8

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	667 962 \$	111 140 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	6 578 952	6 900 055
Amortissement de la programmation maison	10 147 202	8 776 155
Amortissement des immobilisations	2 809 779	2 656 653
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(702 886)	(10 400)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(6 578 952)	(6 900 055)
Transfert – apports reportés droits de diffusion	(204 850)	(2 224 719)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(10 147 202)	(8 776 155)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 809 779)	(2 656 653)
Transfert – apports reportés immobilisations	(4 275)	(986 432)
Perte sur radiation d'immobilisations	409 101	-
	165 052	(3 110 411)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	(2 745 668)	(1 357 131)
Subventions – droits de diffusion	4 672 712	9 334 061
Subventions – programmation maison	9 462 392	10 271 708
Subventions – immobilisations	2 463 595	2 865 977
	14 018 083	18 004 204
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Acquisition de droits de diffusion	(4 145 507)	(8 130 728)
Acquisition de programmation maison	(9 462 392)	(10 271 708)
Acquisition nette d'immobilisations	(2 591 488)	(2 861 662)
Produit de disposition des immobilisations	16 066	-
	(16 183 321)	(21 264 098)
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	366 251	2 593 112
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 798 987)	(666 782)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 100 698	8 767 480
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	6 301 711 \$	8 100 698 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les NC-OSBLSP requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion et des coûts de programmation maison capitalisés. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Apports

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constataion des produits (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus. Lorsque la juste valeur des fournitures et/ou services reçus ne peut être raisonnablement établie, les apports sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services cédés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Office évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'Office comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Office est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants représentant l'encaisse non affectée et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

13

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 13 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 17 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2017	2016
Débiteurs	249 074 \$	(191 877) \$
Frais payés d'avance	13 480	11 597
Créditeurs et frais courus	(2 044 718)	2 498 791
Apports reportés	(963 504)	(3 675 642)
	(2 745 668) \$	(1 357 131) \$

4. DÉBITEURS

	2017	2016
Ministère de l'Éducation	43 631 \$	36 207 \$
Gouvernements et organismes gouvernementaux	594 332	646 965
Abonnements (câblodistributeurs et abonnements éducatifs)	200 049	396 591
Taxes à la consommation	886 714	1 271 498
Autres	733 584	356 123
	2 458 310 \$	2 707 384 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2017	2016
Réserves		
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 000 000 \$	1 000 000 \$
- Fonds de pension ^(b)	-	863 400
- Fonds TFO ^(c)	1 519 008	1 519 008
- Droits de diffusion ^(d)	400 000	-
- Transition	55 011	87 734
- LAPHO ^(e)	116 495	201 977
Engagements		
- Droits de diffusion	99 078	176 723
- Immobilisations	297 274	4 275
	3 486 866 \$	3 853 117 \$

(a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliées aux changements technologiques.

(b) Au cours de l'exercice, la totalité des sommes affectées au Fonds de pension ont été transférées au régime de retraite de TFO, à titre de contributions additionnelles.

(c) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.

(d) Au cours de l'exercice 2016-2017, une somme de 400 000 \$ a été affectée spécifiquement à l'acquisition de droits de diffusion pour contenu cinéma et de contenu éducatif enfance.

(e) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées en Ontario (LAPHO). Le solde de 116 495 \$ est constaté à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve. Le montant sera utilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

17

6. DROITS DE DIFFUSION

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	31 711 653 \$	19 948 549 \$	11 763 104 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(8 164 321)	(8 164 321)	-
	23 547 332	11 784 228	11 763 104
Productions en cours	3 745 358	-	3 745 358
	27 292 690 \$	11 784 228 \$	15 508 462 \$
	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	64 677 995 \$	49 713 269 \$	14 964 726 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(36 343 672)	(36 343 672)	-
	28 334 323	13 369 597	14 964 726
Productions en cours	2 977 181	-	2 977 181
	31 311 504 \$	13 369 597 \$	17 941 907 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

18

7. PROGRAMMATION MAISON

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	48 588 672 \$	29 031 546 \$	19 557 126 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(7 395 596)	(7 395 596)	-
	41 193 076 \$	21 635 950 \$	19 557 126 \$
2016			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	43 456 880 \$	23 214 944 \$	20 241 936 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(4 330 600)	(4 330 600)	-
	39 126 280 \$	18 884 344 \$	20 241 936 \$

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 860 205 \$ (2016 : 834 430 \$). De plus, l'Office a effectué une contribution exceptionnelle de 863 400 \$ au régime de retraite capitalisé.

Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Mercer en date du 31 mars 2017 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2014.

La prochaine évaluation actuarielle complète, en date du 31 mars 2017, est actuellement en cours de préparation. Le rapport final d'évaluation actuarielle n'était pas disponible à la date d'approbation des états financiers.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2017		Total
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	
Obligation au titre des prestations constituées	12 364 300 \$	1 780 400 \$	14 144 700 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(15 897 000)	-	(15 897 000)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(3 532 700)	1 780 400	(1 752 300)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	1 300 414	434 300	1 734 714
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(2 232 286) \$	2 214 700 \$	(17 586) \$
	2016		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	11 991 600 \$	2 066 100 \$	14 057 700 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(13 604 500)	-	(13 604 500)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(1 612 900)	2 066 100	453 200
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	286 700	(54 600)	232 100
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(1 326 200) \$	2 011 500 \$	685 300 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2017	2016
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	60	60
Titres de créances	40	40
Autres	-	-
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2017	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	547 400 \$	227 400 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	810 300 \$	24 200 \$

	2016	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	351 300 \$	246 900 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	315 700 \$	17 500 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaillent comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Coûts des avantages au titre des services courants	667 000 \$	631 000 \$	151 600 \$	166 000 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(30 200)	(131 900)	7 600	20 600
Intérêts au titre des avantages de retraite	691 100	638 500	68 200	60 300
Rendement prévu de l'actif du régime	(780 500)	(786 300)	-	-
	547 400 \$	351 300 \$	227 400 \$	246 900 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2017	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,75	3,10
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,70	3,20
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,70	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2016	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,70	3,20
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,70	2,80
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,70	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2017	2016
	%	%
Taux de croissance du coût des soins de santé	5,46	5,46
Médicaments sur ordonnance :		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,5	6,5
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,5	4,5
Année où le taux devrait se stabiliser	2030	2030
Frais d'hospitalisation, soins de la vue, soins dentaires et autres soins médicaux	Entre 0 et 5,00	Entre 0 et 5,00

Régime à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 244 957 \$ (2016 : 226 900 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

24

9. IMMOBILISATIONS

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	89 025 \$	44 148 \$	44 877 \$
Machines de bureau	523 529	170 584	352 945
Infrastructure de bureau	558 022	205 643	352 379
Équipement de production	13 468 839	10 849 740	2 619 099
Équipement informatique de production	11 301 493	8 637 794	2 663 699
Ameublement et équipement	1 773 743	851 495	922 248
Améliorations locatives	6 271 579	4 690 908	1 580 671
	33 986 230 \$	25 450 312 \$	8 535 918 \$

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	63 256 \$	10 243 \$	53 013 \$
Machines de bureau	488 870	4 579	484 291
Infrastructure de bureau	558 022	105 630	452 392
Équipement de production	12 333 868	10 302 172	2 031 696
Équipement informatique de production	10 735 275	7 573 448	3 161 827
Ameublement et équipement	2 040 691	677 030	1 363 661
Améliorations locatives	5 726 954	4 094 458	1 632 496
	31 946 936 \$	22 767 560 \$	9 179 376 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

25

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2017	2016
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 000 957 \$	6 361 116 \$
Salaires et avantages sociaux courus	987 817	782 090
Sommes à remettre à l'État	291 780	182 066
	5 280 554 \$	7 325 272 \$

11. APPORTS REPORTÉS

	2017		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	2 043 593 \$	37 492 \$	2 081 085 \$
Plus : montant reçu	396 495	101 916	498 411
Moins : montant constaté à titre de produit	(1 833 021)	(49 406)	(1 882 427)
Solde à la fin	607 067	90 002	697 069
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	54 750	6 647	61 397
Plus : montant reçu	789 387	401 117	1 190 504
Moins : montant constaté à titre de produit	(763 345)	(6 647)	(769 992)
Solde à la fin	80 792	401 117	481 909
Total	687 859 \$	491 119 \$	1 178 978 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

26

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2016		Total
	MÉO	Autres	
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	5 655 970 \$	76 023 \$	5 731 993 \$
Plus : montant reçu	1 507 300	46 490	1 553 790
Moins : montant constaté à titre de produit	(5 119 677)	(85 021)	(5 204 698)
Solde à la fin	2 043 593	37 492	2 081 085
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	72 132	14 000	86 132
Plus : montant reçu	276 357	320 000	596 357
Moins : montant constaté à titre de produit	(293 739)	(327 353)	(621 092)
Solde à la fin	54 750	6 647	61 397
Total	2 098 343 \$	44 139 \$	2 142 482 \$

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2017	2016
Solde au début	18 118 630 \$	17 909 342 \$
Plus :		
Montant reçu cette année – ministère de l'Éducation	3 694 426	8 331 561
Montant reçu année antérieure – ministère de l'Éducation	-	1 002 000
Montant reçu – autres fonds	978 286	500
Moins :		
Transfert	(204 850)	(2 224 718)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(6 578 952)	(6 900 055)
Solde à la fin	16 007 540 \$	18 118 630 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

27

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2017	2016
Solde au début	20 241 936 \$	18 746 383 \$
Plus :		
Montant reçu – ministère de l'Éducation	8 678 754	9 541 708
Montant reçu – Fonds des médias du Canada	783 638	730 000
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(10 147 202)	(8 776 155)
Solde à la fin	19 557 126 \$	20 241 936 \$

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2017	2016
Solde au début	10 183 651 \$	10 960 759 \$
Plus :		
Montants ajoutés aux apports reportés – ministère de l'Éducation	2 463 595	2 865 977
Moins :		
Transfert	(4 275)	(986 432)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 809 779)	(2 656 653)
Solde à la fin	9 833 192 \$	10 183 651 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

28

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
<i>Reçu dans l'année en cours</i>		
Subvention de base	15 235 943 \$	11 640 739 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	657 300
Subvention de capital	2 475 000	1 867 000
Subvention – droits de diffusion	3 517 703	6 132 953
Subvention – programmation maison	8 678 754	9 541 708
<i>Reçu dans une année antérieure</i>		
Capital	4 275	986 432
Droits de diffusion	176 723	2 189 763
LAPHO	201 977	788 845
Projets dédiés	1 091 045	2 873 509
<i>Transfert aux apports reportés</i>		
Droits de diffusion	(3 694 426)	(8 331 561)
Programmation maison	(8 678 754)	(9 541 708)
Immobilisations	(2 463 595)	(2 865 977)
Projets dédiés	(280 000)	(850 000)
Projets dédiés – LAPHO	(116 495)	(201 977)
	16 805 450 \$	14 887 026 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

29

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2017		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	1 078 093 \$	- \$	1 078 093 \$
Financement constaté	54 750	6 647	61 397
Moins : apports reportés	(80 792)	-	(80 792)
	1 052 051 \$	6 647 \$	1 058 698 \$

	2016		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	343 357 \$	320 000 \$	663 357 \$
Financement constaté	293 739	327 353	621 092
Moins : apports reportés	(276 358)	(320 000)	(596 358)
	360 738 \$	327 353 \$	688 091 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

30

17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2017	2016
<i>Ministère de l'Éducation</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
<i>Fonds des médias du Canada</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 605 099	1 305 756
Moins : apports reportés de l'exercice – programmation maison	(783 638)	(730 000)
Moins : apports reportés de l'exercice – autres	(401 117)	-
<i>Autres organismes de l'Ontario</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	982 632	1 255
Financement des années antérieures constaté	34	32 723
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(978 078)	-
<i>Autres provinces</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	137 589	54 295
Financement des années antérieures constaté	4 120	5 308
Moins : apports reportés de l'exercice	-	-
<i>Corporatif</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	78 197	-
Financement des années antérieures constaté	2 208	500
Moins : apports reportés à l'exercice suivant	(208)	(500)
	3 251 838 \$	3 274 337 \$

18. AUTRES PRODUITS

	2017	2016
Abonnements de distribution du signal	2 069 093 \$	2 521 551 \$
Publicité, dons et autres	447 361	599 135
Sous-location	89 009	99 157
Intérêts	88 670	184 049
Dons reçus sous forme de services	413 200	295 262
	3 107 333 \$	3 699 154 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'elle applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements.

L'Office est exposé à un risque de concentration, puisque sa trésorerie et équivalents de trésorerie et son encaisse affectée sont détenus auprès d'une seule institution financière. Il gère son risque de crédit en faisant affaire avec une banque réputée.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

32

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2017, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 113 997 \$ USD (151 623 \$ CAD) (2016 : 53 934 \$ USD (70 044 \$ CAD)).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2017, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 9 788 577 \$ (2016 : 11 953 815 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 5 280 554 \$ (2016 : 7 325 272 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 août 2027, à verser une somme totale de 8 229 800 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 730 400 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018, à 755 400 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019, à 753 820 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020, à 777 300 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 et à 777 300 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant en 2018-2019, à verser une somme mensuelle de 22 480 \$ pour des services de communication. Les paiements minimaux exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 397 460 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et à 185 235 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

33

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Au 31 mars 2017, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 5 124 670 \$ dont 4 410 000 \$ sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 et 714 670 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Au 31 mars 2017, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition d'immobilisations d'un montant total de 297 274 \$ au cours de l'exercice 2017-2018.

L'Office s'est également engagé en vertu d'autres contrats pour un montant total de 155 300 \$, dont 108 712 \$ sera versé au cours de l'exercice 2017-2018.

22. ÉVENTUALITÉS

La nature de ses activités fait en sorte que l'Office peut faire l'objet de poursuites à tout moment. Concernant les plaintes reçues en date du 31 mars 2017, la direction est d'avis que l'Office dispose de mécanismes de défense suffisants et d'une protection d'assurance adéquate. Même si certaines des allégations à l'encontre de l'Office étaient fondées, la direction estime que cela n'aura aucune incidence importante sur sa situation financière. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé aux états financiers.

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2017, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.